

Communiqué de presse

Création du nouveau pôle audiovisuel public en Suisse romande et nomination de Gilles Marchand comme directeur de RTS - Radio Télévision Suisse

Lors de sa séance du 24 novembre, le CA SRG SSR idée suisse a approuvé, sur proposition du CA RTSR, le projet de création d'un pôle audiovisuel public en Suisse romande, réunissant en une seule entreprise la Radio Suisse Romande (RSR) et la Télévision Suisse Romande (TSR). Le projet s'inscrit dans la droite ligne du projet national SRG SSR «Convergence et efficacité». Gilles Marchand a été nommé directeur de la nouvelle entreprise régionale RTS - Radio Télévision Suisse.

Une vision pour l'avenir des médias de service public

Le CA RTSR salue la qualité de ce projet de développement ambitieux qui constitue une réponse stratégique aux défis économiques et médiatiques auxquels le service public est confronté aujourd'hui en Suisse romande. Dans un contexte de concurrence toujours plus vive, de profondes modifications des comportements et des attentes du public, et sans réelle perspective de nouveaux financements, il s'agit aujourd'hui de repenser le modèle d'organisation et les processus de production de la radio, de la télévision et d'internet. Le modèle d'entreprise proposé par Gilles Marchand et son équipe est courageux et original tout en étant réaliste dans sa mise en œuvre. Il s'appuie sur les atouts de la radio et de la télévision, les compétences et le savoir-faire de l'ensemble des collaborateurs. Il exprime une vision d'avenir pour un service public fort en Suisse romande, qui remplit les obligations de son mandat, garantit la diversité des domaines, des traitements et des opinions, et valorise les spécificités et les identités romandes.

Une nouvelle marque

La nouvelle appellation RTS - Radio Télévision Suisse (RTS) souligne la légitimité nationale de ce futur pôle audiovisuel romand et fait apparaître sa dimension audiovisuelle au travers des vecteurs principaux de radio et de télévision. La relation avec la Suisse romande continuera à s'exprimer à travers les différentes chaînes radio et TV, qui sont maintenues (RSR La 1ère, RSR Espace 2, RSR Couleur 3, RSR Option Musique, TSR1, TSR2). L'expression graphique de la nouvelle identité verra le jour dans le courant 2010, selon un calendrier SRG SSR, afin d'éviter des coûts supplémentaires liés à l'harmonisation des projets de convergence dans les autres régions.

Gilles Marchand à la direction de la Radio Télévision Suisse

Nommé directeur de la nouvelle entreprise Radio Télévision Suisse, Gilles Marchand est aujourd'hui appelé à concrétiser ce projet d'avenir après avoir conduit la TSR depuis 2001. Neuf années durant lesquelles la Télévision Suisse Romande a maintenu globalement ses positions face à une concurrence étrangère accrue, s'est modernisée, et est restée en phase avec les attentes du public en prenant très tôt le virage du multimédia. Gilles Marchand a la pleine confiance et le soutien des CA RTSR et SRG SSR idée suisse pour la mise en œuvre de ce projet.

Gérard Tschopp, directeur de la RSR, restera en fonction jusqu'au 31 décembre 2009. Il deviendra ensuite l'adjoint du Directeur général SRG SSR, Armin Walpen. A ce titre, il sera responsable du projet national « Convergence des médias et efficience » et en charge de la coordination des programmes au sein de la direction générale de SRG SSR à Berne. Pendant les 10 années de son mandat à la tête de la RSR, cette dernière a renforcé ses positions en connaissant un grand succès public et développé un grand nombre de nouvelles offres programmatiques et multimédia.

Contacts:

Pour contacter Jean-François Roth, Président du Conseil d'administration RTSR, prière d'appeler Esther Jouhet, Secrétaire générale, tél. 079 433 06 03.

Pour contacter Gilles Marchand, Directeur de la TSR et Directeur nommé de la Radio Télévision Suisse, prière d'appeler Barbara Stutz, cheffe de presse TSR, tél. 079 681 71 33

Pour contacter Gérard Tschopp, Directeur de la RSR, prière d'appeler son assistante Nicole Longet, tél. 021 318 65 27

Photos disponibles sur le site:

<https://tsrpresse.tsr.ch>, tél. 022 708 85 57

Site de SRG SSR idée suisse:

<http://www.srgssrideesuisse.ch/fr/medias>

Le 25 novembre 2009/Secrétariat général/EJ

RTS - Radio Télévision Suisse un nouveau pôle audiovisuel public en Suisse romande

Modèle d'entreprise

La nouvelle entreprise RTS - Radio Télévision Suisse, réunissant la Radio Suisse Romande et la Télévision Suisse Romande, sera créée début janvier 2010.

Le nouveau conseil de direction, nommé en décembre, est resserré. Composé du directeur et de 8 membres, il sera constitué de quatre départements liés aux programmes et à la production de contenus : Programmes, Actualité, Opérations (Production + IT), Ressources et développement (veille stratégique, multimédia, archives), et de quatre départements de supports : Ressources humaines/Formation, Finances/Logistique, Affaires générales, Marketing et promotion. Deux unités seront directement liées au directeur : les Relations extérieures et la Communication d'entreprise.

La mise en œuvre d'un plan stratégique à 5 ans prévoit deux rythmes distincts : la fusion rapide des activités de support et de production (2010/11), et la coopération progressive des programmes (2010-2014).

Le modèle d'entreprise retenu prévoit une organisation par domaines de programmes et d'activités et non plus par vecteurs (radio / télévision / internet). Il s'appuie sur les principes généraux suivants :

- Volonté d'augmenter la production de contenus originaux en radio, en télévision et sur internet, grâce aux économies réalisées par la fusion des supports et des infrastructures.
- Direction des programmes et direction de l'actualité distinctes, et une direction des opérations réunissant les moyens de production et techniques radio, TV et multimédia.
- Maintien des chaînes radio et TV actuelles avec leurs spécificités et leurs marques. Les noms et identités visuelles des émissions sont également conservés.
- Maintien des deux sites principaux de Lausanne et Genève et des bureaux régionaux dans les cantons romands.

Organisation du Programme et de l'Actualité

La direction des programmes regroupe d'une part les activités de programmation des chaînes radio et des canaux de télévision, et d'autre part la production de contenus radio, TV et multimédia.

La direction de l'actualité s'appuiera sur deux rédactions en chef TV-multimédia et Radio-multimédia, chargées de la conception et de la production des émissions d'actualité.

Dans la nouvelle organisation par domaines de programmes, le rôle de la direction des programmes comme celui de la direction de l'actualité consistera à garantir la pluralité de l'offre, la qualité des émissions et la cohérence des lignes éditoriales respectives, et à favoriser les enrichissements réciproques.

Cette nouvelle configuration favorisera aussi la production de nouveaux contenus, bi- ou tri-médias, fruits de la convergence. Les contenus spécifiques à chacun des médias et qui n'ont pas vocation à coopérer (ex: fiction TV, émissions musicales radio) continueront simplement à coexister dans leurs écritures et programmations respectives.

Nouvelles offres

Dans le cadre du projet, de nombreuses propositions de nouveaux contenus, de synergies ou de collaborations dans la plupart des domaines de programmes ont été déposées par les différents groupes de travail. Ces résultats soulignent d'ores et déjà l'éventail de possibilités qu'il appartiendra aux futurs responsables de programmes d'évaluer et éventuellement de développer.

Dans le domaine du multimédia, les rapprochements ou mises en commun de plateformes existantes sont également prévus ou projetés.

Impact social et financier

Le projet de nouvelle entreprise permet de dégager 10% d'économies sur les supports et les infrastructures, soit environ 6 millions de francs. L'impact social sera limité, avec moins de 30 suppressions de postes (sur 5 ans), y compris dans l'encadrement. Ces économies structurelles seront, à terme, réallouées aux programmes.

Le 25 novembre 2009